



## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

### PROCÉDURE RELATIVE À LA MODIFICATION N°1 DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL VALANT PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLUiH) L'AGGLOMERATION DE LA REGION DE COMPIEGNE

DU 07 OCTOBRE 2022

AU 07 NOVEMBRE 2022

♦ Par arrêté n°2022-60 en date du 02 septembre 2022, Monsieur le Vice-Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne a ordonné l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, valant Programme Local de l'Habitat (PLUiH), pour une durée de 32 jours consécutifs, soit du 07 octobre 2022 au 07 novembre 2022 inclus.

♦ Par décision n° E22000042/80 du 29/04/2022, a été désigné un commissaire enquêteur par la Présidente du Tribunal Administratif d'Amiens :

- Monsieur Régis BAY, 3 lieux d'enquête publique répartis sur l'ensemble du territoire de l'agglomération permettent au public de prendre connaissance du dossier, dans une version papier et une version dématérialisée, de formuler des observations et de rencontrer le commissaire enquêteur lors de ses permanences indiquées ci-dessous.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations, conformément au calendrier suivant :

Dates	Heures	Lieux
Vendredi 07 octobre 2022	10H – 12H	Mairie de Compiègne Place de l'hôtel de ville Salle des pas perdus
Mercredi 19 octobre 2022	14H – 16H	Mairie de Clairoux 1 rue du Général de Gaulle Salle mairie
Mercredi 26 octobre 2022	14H-16H	Mairie Verberie 13 rue Juliette Adams 60410 VERBERIE Salle mairie
Samedi 05 novembre 2022	10H – 12H	Mairie de Compiègne Place de l'hôtel de ville Salle des pas perdus

Le public pourra consulter le dossier d'enquête :

- Sur le site internet de l'ARC : <https://www.agglo-compiegne.fr/>
- Sur support papier : en mairie de Compiègne et dans les mairies lieux d'enquête publique indiqués ci-dessus, aux jours et heures d'ouverture au public.
- Sur un poste informatique au siège de l'ARC, Place de l'Hôtel de Ville à Compiègne.

Les observations et propositions du public pourront être formulées :

**Par voie postale :** Toute correspondance papier relative à l'enquête pourra être transmise à Monsieur le commissaire enquêteur à l'adresse postale et physique de l'Agglomération de la Région de Compiègne, Place de l'Hôtel de Ville – CS 10007 – 60321 COMPIEGNE CEDEX. Ces correspondances seront annexées aux registres d'enquête papier et tenues à la disposition du public au siège de l'enquête publique (place de l'hôtel de ville à Compiègne), dans les meilleurs délais.

- Par voie électronique, à l'adresse suivante : [enquetepublique@agglo-compiegne.fr](mailto:enquetepublique@agglo-compiegne.fr).

- Par écrit, dans les registres d'enquête, établis sur feuillets non mobiles, côtés et paraphés par le commissaire enquêteur, aux horaires d'ouverture au public de chacun des lieux d'enquête mentionnés ci-dessous :

Commune	Lieux (nom et adresse)	Horaires d'ouverture
Compiègne	Mairie Place de l'hôtel de ville - CS 10007 60321 COMPIEGNE	Lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  Samedi de 9h à 12h
Clairoux	Mairie 1 rue du Général de Gaulle 60280 CLAIROIX	Mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (19h le mardi) Samedi de 9h à 12h
Verberie	Mairie 13 rue Juliette Adams 60410 VERBERIE	Lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 17H Fermé le mardi matin Fermé le jeudi après-midi Samedi de 9h à 12h

- Par écrit et oral, auprès du commissaire enquêteur lors de ses permanences dans chacun des lieux d'enquête publique, tels que mentionnés ci-dessus.

- À l'issue de l'enquête, le public pourra consulter le rapport et les conclusions motivées par le commissaire enquêteur pendant une durée d'un an au siège de l'Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne. Il sera également téléchargeable sur le site internet de l'ARC : [www.agglo-compiegne.fr](http://www.agglo-compiegne.fr) (rubrique « Enquêtes publiques »).

- Toute information peut être demandée au service Urbanisme de l'ARC, auprès de Madame Stanca LAZARESCU, à l'adresse postale suivante :

- Agglomération de la Région de Compiègne et de la Basse Automne

- Place de l'hôtel de ville

- CS 10007

- 60321 COMPIEGNE

- Elle pourra être contactée également par voie électronique sur les boîtes aux lettres suivante : [stanca.lazarescu@agglo-compiegne.fr](mailto:stanca.lazarescu@agglo-compiegne.fr) ou [plui@agglo-compiegne.fr](mailto:plui@agglo-compiegne.fr).